

# ECOLO - LASNE

Site web: [www.ecolo.be/lasne](http://www.ecolo.be/lasne)  
Tél/Fax : 02/ 633 47 59

Bulletin n° 20 - Janvier 2006

## Editorial

Nous entrons dans une année électorale et ECOLO, à Lasne comme partout dans le pays, sera très présent.

En effet nous avons déjà apporté de nombreuses contributions à la vie communale et voulons continuer à faire de Lasne un lieu où non seulement "il fait bon vivre", mais aussi où la solidarité, la démocratie communale, le souci du sort des plus défavorisés et l'avenir des générations futures seront davantage pris en compte.

C'est ainsi que nous continuerons à proposer des économies d'énergie pour protéger l'environnement et respecter le Protocole de Kyoto.

Nous aurons également le souci d'encourager les modes de déplacement alternatifs aux véhicules à moteur et de demander de réaliser les infrastructures correspondantes.

Notre volonté d'assurer la sécurité de tous les Lasnois sera aussi forte que par le passé: suivi de l'application de la charte sur la sécurité routière(\*), contrôle du respect des normes en ce qui concerne l'implantation des antennes GSM, par exemple.

Le logement est aussi un domaine où des améliorations devraient être apportées: on observe trop souvent que les jeunes ne peuvent s'installer dans la commune à cause des prix trop élevés. En particulier, nous avons souvent demandé que l'on réhabilite et remette sur le marché les nombreux logements inhabités. Ensuite, on attend toujours le Centre Culturel indispensable dans une commune comme Lasne.

En ce qui concerne la solidarité avec les habitants des pays défavorisés: de nombreuses associations ont le souci d'aider le tiers monde à s'en sortir. Les membres d'ECOLO sont très actifs au sein de plusieurs d'entre-elles, mais la commune aux revenus les plus élevés de Belgique ne réserve toujours que... 744 € par an à la solidarité Nord-Sud, malgré nos nombreuses demandes d'augmenter ce budget.

Ce ne sont là que quelques-unes de nos idées. Notre programme complet est en cours de rédaction. Nous en livrons déjà quelques aspects dans ce bulletin qui en est à sa 20<sup>me</sup> parution depuis les élections communales de 2000.

Pour que ces propositions et d'autres puissent se réaliser à Lasne nous présenterons une liste aux prochaines élections. L'équipe actuelle s'y emploie. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous pensez que notre travail correspond à vos aspirations.

**ECOLO Lasne**

(\*) Adoptée par le Conseil communal à la demande de notre conseillère Françoise Tobie le 24 mai 2004

**Pour nous joindre** : voir la liste de quelques membres de la locale ECOLO, à la fin de ce bulletin



## Les profits de l'industrie chimique ...ou la santé humaine ?

En juin 2005, nous apportions dans ce bulletin le témoignage de plusieurs associations de protection de l'environnement qui ont démontré que la pollution chimique est une des causes principales des maladies de notre époque<sup>1</sup>. Ces organisations soutiennent la réforme de la législation sur les substances chimiques : REACH.<sup>2</sup>

Après deux ans d'analyse de la proposition REACH, le texte a enfin été voté une première fois au Parlement européen et au Conseil de l'Union Européenne.

Ces votes intervenus en novembre et en décembre 2005 n'ont apporté que peu de motifs de satisfaction et ont surtout démontré à quel point l'intérêt de quelques groupes chimiques pouvait s'avérer prépondérant face à la position des organisations qui défendent la santé des consommateurs.

En effet, le Conseil des ministres de l'Economie a considérablement affaibli la portée du projet REACH. Il a notamment refusé le principe de substitution (qui avait cependant été accepté par le Parlement européen) et selon lequel "les substances chimiques dangereuses seraient remplacées par des alternatives moins nocives, quand elles existent à un coût raisonnable". D'après le Conseil, même s'il existe des alternatives plus sûres, une substance reconnue comme dangereuse peut être autorisée pour autant qu'elle soit "contrôlée de manière adéquate". Cette échappatoire va permettre d'utiliser 90 % des substances chimiques dangereuses !

D'autre part, le système adopté pour l'enregistrement des données relatives aux substances chimiques ne permettra pas d'identifier correctement les produits dangereux. Nous manquons actuellement de données essentielles quant à l'impact de la plupart des substances.

(suite à la p. 4)

# L'énergie dans notre commune

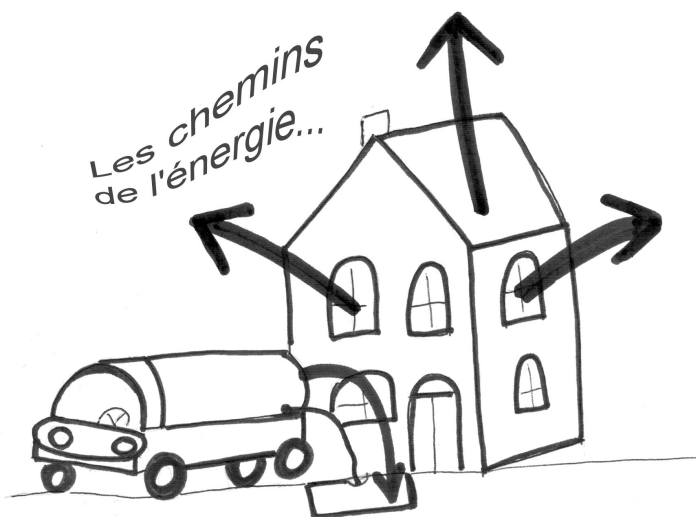
Soucieux de connaître quelle était la politique communale en matière d'économie d'énergie, j'ai envoyé début novembre 2005, en tant que conseiller communal Ecolo, une lettre<sup>1</sup> au Collège des Bourgmestre et Echevins demandant les informations suivantes:

1. [concernant la régulation du chauffage] :
  - a) par école communale, le mode de chauffage et le système de régulation existant (thermostat, sonde, vannes thermostatiques, programmation jour/ nuit/ week end...) ainsi que les différentes sources d'énergie utilisées et les statistiques annuelles de consommation tant en coût qu'en quantité (électricité, mazout de chauffage, gaz naturel ...)
  - b) Ces mêmes informations pour les bâtiments communaux, à savoir: la maison communale et sa dépendance (1 et 2 Place Communale à Ohain), les bâtiments du CPAS rue de la Gendarmerie, les bâtiments dits de La Closière, les locaux de la Police Locale et les Centres sportifs
2. les dispositions prises [par la Commune] ou envisagées à court terme en matière:
  - a) d'utilisation d'engins motorisés (moteur électrique, au LPG , rationalisation des déplacements...)
  - b) d'entretien, de rénovation et de construction des bâtiments communaux (isolation de toit, châssis et double vitrage, panneaux solaires pour le chauffage de l'eau sanitaire des centres sportifs, système de régulation du chauffage...)
3. [concernant d'audit énergétique proposée par la Région Wallonne] : l'intention [de la Commune] de faire procéder à cet audit qui permettrait d'identifier les possibilités d'économie d'énergie

Dans cette même lettre, je communiquais également ma conviction qu'un 'Responsable Énergie' au sein de l'administration communale serait en mesure d'orienter la commune dans les choix d'investissements et de comportements devant amener à des économies d'énergie.

Voici la réponse que nous avons reçue :

*"L'Énergie et ses économies sont en effet une préoccupation du Collège échevinal. Pour cette raison, depuis août 2005 et ce pendant 6 mois, une stagiaire éco - conseillère prépare un relevé des dépenses communales*



*liées à l'énergie, pour estimer la consommation énergétique de ses bâtiments et les économies envisageables, mais aussi un outil de sensibilisation du citoyen et du professionnel. A son départ, son travail sera poursuivi par le service Environnement.*

*Nous ne pouvons dès lors pas encore répondre à vos questions car elles font l'objet du travail en cours de notre stagiaire (cadastre énergétique, audits énergétiques et sensibilisation du personnel)."*

Nous ne manquerons pas de vous informer du résultat de cette enquête.

Nous sommes persuadés que la réalisation d'un tel cadastre et des audits énergétiques permettront de recueillir les informations indispensables à une politique énergétique plus efficace !

Suite aux contacts que nous avons pris avec le service Environnement, la Commune organise le 25 janvier prochain à 20h au Centre sportif de Lasne une conférence sur le thème : "Comment réduire votre facture d'énergie". Elle s'efforce donc d'encourager les citoyens à faire des économies. Espérons qu'elle sera la première à mettre en application les recommandations qui y seront exposées, et qu'elle mettra en place les mesures incitatives appropriées !

**Michel Kaye**

<sup>1</sup> reproduite intégralement sur notre site [ecolo.be/lasne](http://ecolo.be/lasne) à la rubrique ACTUALITE

## AXES DE CAMPAGNE ECOLO

Lors de l'assemblée générale du 9 octobre 2005, les axes de la campagne ECOLO pour les élections communales du 8 octobre 2006 ont été approuvés.

Il y a trois axes de force majeurs :

- \*Environnement-Energie : c'est le thème de plusieurs articles de ce bulletin
- \*Solidarités
- \*Démocratie

Suivent des applications pour tous les domaines de la vie communale : Logement, Sécurité, Aménagement du territoire, Enfance, Enseignement, Politique sportive, Economie locale, Mobilité, Mieux vivre ensemble, La culture.

# Ecolo n'a pas attendu la crise du pétrole... ...pour réduire votre facture énergétique

Le gouvernement actuel semble découvrir que l'énergie est l'un des enjeux majeurs de ce siècle. Réagissant soudain à l'augmentation des prix des produits pétroliers, la majorité PS-MR s'empresse de prendre des mesures à court terme pour diminuer la facture des ménages. Ecolo a toujours accordé la priorité à une politique de long terme, seule susceptible d'aider vraiment les citoyens à réduire leurs dépenses en énergie tout en permettant au pays de satisfaire aux exigences du Protocole de Kyoto. Voici quelques unes de ces mesures :

- ♦ dès 2000, lancement des réductions d'impôt fédérales et des primes régionales pour les économies d'énergie (frigos, isolation des toits, double vitrage, vannes thermostatiques...) et pour les énergies renouvelables (éoliennes, chauffe-eau solaires, chaudières au bois.);
- ♦ véritable lancement des éoliennes en Wallonie, grâce aux certificats verts ;
- ♦ en 2000, paiement de chèques mazout financés par les pétroliers ;
- ♦ investissements dans les trains et les bus pour vous éviter de prendre la voiture trop souvent ;

- ♦ économies d'énergie dans les bâtiments communaux...

En Wallonie, Ecolo a ainsi permis de dégager de nouveaux moyens pour aider les économies d'énergie et les transports publics. L'actuel gouvernement wallon a complètement négligé cette piste, ayant même oublié l'énergie dans son plan Marshall ! Il a encouragé les lotissements loin des villes, loin des gares et des lignes de bus, ce qui doit immanquablement augmenter les déplacements.

Dans un sursaut un peu tardif, le ministre de l'Énergie et des Transports, André Antoine, vient de distribuer une brochure donnant "101 idées futées pour faire des économies d'énergie dans le ménage". Il y met en évidence la rareté des ressources : "Au rythme actuel d'utilisation, nous ne pouvons compter que sur 40 ans de pétrole, 60 ans de gaz, 200 ans de charbon et 30 ans d'uranium".

Il a raison, cela n'est ni 'durable', ni 'soutenable' !

C'est pourquoi Ecolo envisage une politique énergétique globale visant à économiser durablement ces ressources tout en créant des emplois et en diminuant la pollution.

Ecolo fait les propositions suivantes :

- augmenter la déduction fiscale pour les investissements en économies d'énergie et en énergies renouvelables ;
- élargir les primes existantes pour économiser l'énergie, notamment pour l'isolation des maisons
- soutenir la tarification sociale des combustibles ;
- offrir aux collectivités (écoles, crèches) et aux particuliers des prêts à taux réduit pour financer des travaux d'isolation et des installations de chauffage performants ;
- subsidier les audits énergétiques des maisons
- généraliser les chauffe-eau solaires
- renforcer l'information dans les guichets de l'énergie.

Consommer moins d'énergie, cela allège votre facture et diminue la pollution.

Il est techniquement faisable et économiquement rentable de diminuer la facture énergétique des ménages de 30 à 40 %. Nous voulons y arriver par une politique cohérente pour vous aider non seulement aujourd'hui mais pour longtemps !

**ECOLO**

## A PROPOS DU LOGEMENT A LASNE...

### Le rôle de la Commune en matière de logement

En ce qui concerne le logement, le programme ECOLO affirme que la commune peut jouer un rôle de régulateur, mais aussi de moteur de changement, pour favoriser la rénovation ou l'isolation de logements, la lutte contre les logements vides, par exemple. La commune devrait être un agent immobilier 'public', pour véritablement porter le projet de logement de façon dynamique et réfléchie. Ainsi les objectifs sont : une adéquation plus grande du logement social aux besoins et à l'évolution de la taille des familles, notamment des familles monoparentales, une priorité accordée à la rénovation et à l'efficacité énergétique du bâti, une politique active de lutte contre l'abandon ou l'inoccupation de (parties de) bâtiments et les pratiques spéculatives.

Nul doute que si un tel programme était suivi à Lasne nous aurions davantage de logements sociaux. La grande richesse de nombreux de ses habitants ne devrait pas

faire oublier qu'il y a en a d'autres qui ont du mal à s'en sortir, notamment les quelques 600 chômeurs recensés.

**DD**

### Le logement social ou moyen à Lasne

La commune de Lasne dispose pour l'instant de 2 logements sociaux et de 15 logements moyens.

Au budget 2005, la commune avait envisagé l'aménagement de deux autres logements sociaux dans les anciens bâtiments communaux dits de La Closière et un budget initial de 230.000 euros était repris au Budget extraordinaire 2005

Le projet d'aménagement a été présenté à la Région Wallonne afin d'obtenir les subsides prévus à cet effet. Malheureusement, le montant des travaux dépassait le plafond fixé par la Région Wallonne pour octroyer les subsides et le dossier a été renvoyé à la commune en lui demandant de revoir les plans afin de pouvoir bénéficier des subsides.

(suite à la p. 4)

## Les profits de l'industrie chimique... (suite de la p.1)

Pour des milliers de produits chimiques, on ne disposera toujours pas de données toxicologiques suffisantes et ceci empêchera l'identification des substances inquiétantes comme les perturbateurs hormonaux par exemple.

Une législation adoptée sur de telles bases ne réussira pas à assurer la protection en termes de santé et d'environnement que le public est en droit d'attendre.

La pression exercée par l'industrie chimique a donc eu raison, dans un premier temps, des préoccupations légitimes des



*A titre d'exemple, aucune réglementation n'oblige les fabricants de parfums d'intérieur à citer les ingrédients sur l'étiquette. Et aucun test toxicologique n'est imposé aux substances entrant dans la composition de ces produits.*

défenseurs de la santé publique. Le processus législatif n'est pas encore fini. Le Parlement européen et les Etats membres réunis au sein du Conseil devront encore se prononcer pour l'adoption définitive d'un texte de loi. Nous continuerons donc à exprimer notre volonté de voir mettre en place une législation efficace assurant une réelle protection de la santé.

Il s'agit d'une occasion unique de protéger les êtres humains, leurs enfants ainsi que l'environnement. Cette protection ne devrait pas être sacrifiée pour sauvegarder les intérêts économiques à court terme des géants de la chimie.

**Denise Morissens**

<sup>1</sup> Amis de la Terre, WWF, Greenpeace, Appel de Paris du professeur Dominique Belpomme

<sup>2</sup> REACH pour « Registration, Evaluation and Autorisation of Chemicals » (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques)

## A PROPOS DU LOGEMENT A LASNE... (suite)

### Le logement social... (suite de la p. 3)

Une modification budgétaire a été présentée au Conseil Communal du 27 juin 2005, prévoyant une réduction de 80.000 € du montant à consacrer à ces aménagements. Entre-temps, aucune somme n'a été engagée pour l'exercice 2005 et lors de la présentation du budget 2006, il apparaissait que la commune n'envisage aucun investissement dans ce domaine !

Selon la Commune, les travaux d'aménagement et de sécurité de La Closière sont trop importants et ne peuvent être subsidiés dans ces conditions.

Ecolo et le groupe Avenir se sont abstenus lors de l'approbation du Budget Extraordinaire 2006 du fait de l'absence de projet pour les logements sociaux. Nous verrons ce qu'il en sera pour 2007.

MK

### Une illustration de maison à l'abandon

Les habitants de Genleau- Bois Paris assistent offusqués depuis des années au délabrement d'une belle villa située 35 rue Bois Paris : un gaspillage honteux à faire pleurer.

Nous apprenons en décembre 2005 que la commune a enfin pris contact avec le propriétaire qui se trouve en

France et abandonnait son bien aux effets du temps et des vandales. Peut-on accepter qu'il ait fallu tant d'années pour réagir à un tel gâchis? Ce n'est là qu'un exemple parmi bien d'autres...

MD



### Mise au point

Dans la rubrique du Conseil communal du 27 juin de notre bulletin n°19, il était écrit que "A. Gillis reconnaît qu'il y a eu usage d'herbicide, mais il estime que ceux-ci, bien qu'interdits, sont nécessaires dans certains cas."

En réalité, Monsieur Gillis, échevin des Travaux, n'a pas fait mention d'interdiction d'utilisation d'herbicides. Il a simplement dit que le service Travaux utilise un herbicide biodégradable et seulement quand les conditions météorologiques sont favorables. Ce sont effectivement des cas où leur utilisation est autorisée par dérogation au décret de la Région Wallonne qui les interdit.

*Nos excuses pour cette erreur de rédaction.*

### Membres de la locale ECOLO:

Michel Kaye (Tel : 02/ 633 51 00)  
Daniel Dekkers (Tel : 02/ 633 47 59)  
Françoise Tobie (Tel : 02/ 633 24 95)  
Monique Dekkers (Tel : 02/ 633 11 28)  
Philippe Dewael (Tel : 02/ 633 37 76)  
Pol Jansegers (Tel : 02/ 633 58 18)  
Karim Hassan (Tel : 02/ 633 21 91)

### Éditeur responsable :

Daniel Dekkers, 11 rue d'Aquinot 1380 Lasne  
Tél. & Fax : 02/633 47 59  
Courriel : daniel.dekkers@skynet.be